

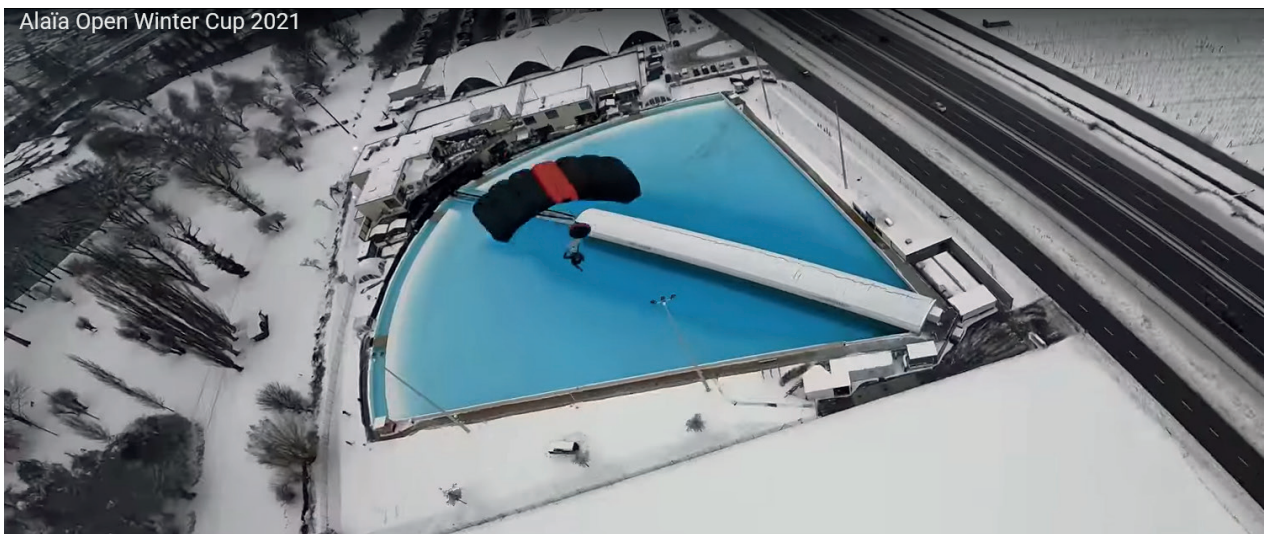
NON AU SURFEPARK À CANÉJAN

UN SURFEPARK À CANÉJAN : QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES RIVERAINS ET LA COMMUNE ?

Vous êtes peut-être déjà au courant d'un projet controversé de surfpark, « modestement » appelé « Académie de la Glisse », à Canéjan. Il s'agirait du premier surfpark en France, tous les autres projets ayant été abandonnés. Il serait construit dans la **zone d'activité du Courneau II**, avenue de Guitayne. Cela impliquerait une nouvelle destination pour cette zone d'activités économique vers le **tourisme de masse**, sans qu'il n'y ait eu la moindre **concertation** avec les riverains. Nous répondons ici à deux questions concernant la taille réelle et l'affluence prévisible du surfpark, par comparaison avec un surfpark similaire situé en Suisse. Ce document est complémentaire de notre **pétition** (43 000 signatures) qui insiste sur les **impacts environnementaux négatifs** du surfpark (consommation excessive d'eau et d'énergie, risques pour la rivière Eau Bourde, etc.). La question de la fréquentation n'est pas indépendante de celle des impacts environnementaux : si la fréquentation est élevée, la consommation d'eau sera plus importante.

Q1. UN PETIT SURFPARK, VRAIMENT ?

Le site choisi à Canéjan est enclavé mais la surface cumulée des deux bassins est très importante : 1,35 ha, soit la superficie de la place de la Bourse à Bordeaux, des façades au miroir d'eau compris. Il faudrait 20 millions de litres d'eau pour le remplir la 1^{ère} fois. Le surfpark suisse, situé au cœur des Alpes, le château d'eau de l'Europe, est nettement plus petit (0,8 ha).



Un parachute lâché par un hélicoptère s'apprête à atterrir dans le surfpark suisse. Le surfpark comprend un seul « petit » bassin construit sur un vaste site au bord du Rhône.

Source : <https://tinyurl.com/wfdpz7h>.

Q2. A QUELLE AFFLUENCE FAUT-IL S'ATTENDRE À CANÉJAN ?

En Suisse, malgré un prix d'entrée élevé (120 CHF/heure sans les options), des difficultés d'ordre technique nécessitant des vidanges imprévues et la crise du Covid, il y a plus de 200 000 visiteurs par an. Le surfpark fonctionne de 7h du matin à 23h voire plus tard, 7 jours sur 7. De nombreux événements sont organisés (concerts, fêtes, compétitions, etc.). Les surfeurs viennent de toute l'Europe, souvent en camping-cars et en vans, même si le site est bien desservi par les transports en commun. Il a donc fallu agrandir le parking (12 500 m²). À Canéjan, vu la capacité des bassins, la proximité de la métropole et de l'océan et la renommée des porteurs dans le monde du show-business, on pourrait logiquement s'attendre à **plus de 300 000 visiteurs par an**, avec des pointes lors de certains **événements festifs**. En l'absence de transports en commun, le seul accès possible serait en véhicule individuel. Cela ferait de Canéjan l'une des principales concentrations touristiques de Gironde, avec un fort trafic estival depuis la côte. Il n'est pourtant prévu que 8500 m² de parkings visiteurs sur une zone étroite peu adaptée au nord de l'avenue de Guitayne. On peine à imaginer que le site puisse encaisser un tel trafic, obligeant à terme, si le projet se réalisait, à effectuer d'importants travaux d'aménagement de la voirie. Le surfpark, qui bénéficierait pleinement d'un réseau d'eau potable en cours de rénovation par la commune, générerait une forte pollution lumineuse et sonore et nécessiterait la présence régulière des **forces de l'ordre** déjà en sous-effectif et le **nettoyage** fréquent des abords.



Forte affluence dans le surfpark suisse.

Sources : <https://tinyurl.com/yskcxupf> et <https://tinyurl.com/muaa4ty6>

CONCLUSION

Malgré l'ampleur du projet, il n'y a pas eu d'enquête publique. Au contraire, le secret a été bien gardé jusqu'à la signature du permis de construire. Or cet équipement privé aurait de fortes répercussions sur la vie des riverains et sur notre environnement. Face aux surcoûts prévisibles pour la collectivité et vu l'empreinte écologique désastreuse de ce genre d'équipement, notre choix est clair : **le projet doit être abandonné**. Si vous aussi vous êtes choqués par ce projet et l'absence de concertation, merci de **signer la pétition** exigeant son arrêt définitif. Elle est accessible sur notre site (www.ns33.fr) qui regroupe toutes les informations disponibles sur le projet.

NON AU SURFPARK À CANÉJAN

Le Collectif NON au surfpark à Canéjan, porté par



#NONAUSURFENBOÎTE